

	PAGES
AGES	
319	Glanvil—Son livre. 38
	Glossateurs — Leurs travaux sur le droit. 46
450	Gouverneur Général — Sens de ce mot. 100, 101
103	Guibord—Procès connu sous ce nom. 169
	H
307	Habitant du Bas-Canada — Sens de ce mot. 105
41	Peut être poursuivi devant nos tribunaux pour des obligations contractées à l'étranger. 120
362	Haut-Canada — Sens de ce mot. 101
381	Henrici Primi, Leges — Ce qu'est ce livre. 38
383	Héritier—Sens de ce mot en matière d'envoi en pos- session. 207
386	Histoire du droit—Il y a deux manières de la faire. . . . 30
39	Honnêteté publique—Empê- chement d' — Ce que c'est. 253, 256
261	
263	
190	
111	I
255	Ignorance de la loi — Elle n'excuse pas. 69
34	Immeubles—Lois qui les ré- gissent. 71, 76
213	Impuissance — Empêche- ment d' 238, 252
230	Qui peut l'invoquer. 239
	Incapacité — D'être tuteur — Ses causes. 450, 457, 458
	Inconduite—Celle du tuteur est une cause d'exclu- sion de la tutelle. 458
	Inhumation—Quand elle peut avoir lieu. 168
	Où elle se fait pour les catholiques. 168
351	Formalités qui la doivent précéder au cas de mort violente, ou de mort ré- sultant d'une maladie contagieuse. 171
134	
129	

	PAGES
	Comment constatée quand faite par quelqu'un qui ne tient pas de regis- tres. 160
	Injures — Graves sont une cause de séparation de corps. 331
	Insolvabilité — Sens de ce mot et sa différence avec la faillite. 109
	Interdit—Où est son domi- cile. 191, 193
	International, Droit — Ce qu'il est et comment il est sanctionné. 8
	Interprétation des actes — Lois qui la régit. 84
	Du Code Civil. 58, 59
	Des lois, ses règles. 19, 20, 21, 91
	Inventaire—L'envoyé en pos- session doit en faire un. 210, 211

J

	Jours fériés—Quels sont ceux qui ont ce caractère. . . . 103
	Juge — Ne peut refuser de juger sous prétexte de l'obscurité de la loi. . . . 90
	Ne peut autoriser le ma- riage d'un mineur. 241
	Jus non scriptum — Ce que c'était chez les Ro- mains. 14
	Justice et Plet, Livre de — Ce qu'est ce livre. 37
	Justinien — Ses compla- tions ont pénétré dans les Gaules. 33
	Opinion erronée qu'il avait d'un code. 57

L

	Langue — Analogie entre sa formation et celle du droit. 14
	Leges Eduardi Confessoris— Ce que c'est. 38
	Leges Henrici Primi — Ce qu'est ce livre. 38